

*Contribution du groupe de travail sur le renforcement des capacités au colloque du Forum des ONG du PCI sur le rôle des ONG accréditées dans la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2003 - dimanche 25 novembre 2018*

## **Le rôle des ONG dans le renforcement des capacités**

Le renforcement des capacités des États-parties et à tous les autres niveaux est important pour la mise en œuvre de la Convention de 2003. Outre le financement des mesures de sauvegarde, les facteurs limitant la mise en œuvre de la Convention de 2003 et l'élaboration de bons plans de sauvegarde sont la compétence des parties-prenantes et leur degré de compréhension des possibilités et des pièges de la Convention de 2003 (Duvette 2014)<sup>1</sup>. La réunion du Comité intergouvernemental de la Convention 2003 de l'Unesco, organisée à Addis-Abeba (ITH / 16 / 11.COM / 5) du 28 novembre au 2 décembre 2016, a déjà souligné l'importance de l'expansion du programme mondial de renforcement des capacités du Convention UNESCO de 2003, et son appréciation de l'examen régulier, de l'adaptation et de l'enrichissement du contenu et de la présentation du programme afin de répondre efficacement aux principaux défis de mise en œuvre au niveau national ou, dans certains cas, au niveau régional.

Au sein du Forum des ONG PCI, un groupe de travail sur le renforcement des capacités a été créé à Windhoek (Namibie) en 2015. L'année suivante, à Addis Abeba (Éthiopie), le programme de renforcement des capacités de l'UNESCO et son matériel ont été présentés par le Secrétariat de l'UNESCO (le matériel est accessible à tous sur enregistrement : <https://ich.unesco.org/en/content-of-training-materials-00679>). En outre, le groupe de travail a offert des opportunités de partages d'expériences avec entre autres exemples: la présentation d'une expérience nordique d'un nouveau concept de renforcement des capacités, une formation de formateurs avec des animateurs de l'UNESCO pour faire en sorte que les formateurs appliquent la convention sur la base d'études de cas, et une expérience canadienne en matière d'inventaire communautaire (travail d'inventaire participatif).

En 2017, le forum des ONG PCI a organisé son premier atelier de renforcement des capacités pour ONG dans le monde. Pendant 3 jours, plus de 70 ONG accréditées ont participé à Jeju en République de Corée, à cet atelier avec le soutien généreux de l'Indonésie et de la Fondation du patrimoine culturel coréen. L'atelier a permis de comprendre davantage la Convention de 2003 et ses mécanismes et d'aboutir à des discussions fructueuses sur les divers rôles des ONG accréditées. L'un des résultats de l'atelier a été de créer des groupes de travail régionaux, qui ont eu leurs premières discussions pour partager leurs expériences et trouver des moyens de développer des coopérations de réseau, des relations et des capacités dans les régions (<http://www.ichngoforum.org/regional-working-groups/>).

L'idée générale d'organiser des ateliers de renforcement des capacités du Forum des ONG du PCI consiste à mettre en place une stratégie visant à accroître la participation des ONG

---

<sup>1</sup> Evaluation des travaux normatifs du Secteur de la culture de l'UNESCO, Rapport sur l'évaluation de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel IOS / EVS / PI / 129 REV. (Octobre 2013), [unesdoc.unesco.org/images/0022/002230/223095f.pdf](https://unesdoc.unesco.org/images/0022/002230/223095f.pdf) (récupéré le 19 novembre 2018), Duvette, Cécile 2014. Une décennie d'application de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Défis et perspectives. *Ethnologies du patrimoine culturel immatériel* 36 (1-2): 27-46.

accréditées à la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2003 aux niveaux national et (sous) régional via le renforcement des capacités. L'objectif spécifique de l'initiative de renforcement des capacités à l'intention des ONG accréditées du PCI est de former, dans les années à venir, un groupe d'ONG accréditées dans toutes les régions du monde, qui pourra ensuite jouer un rôle dans la sensibilisation et la création de réseaux régionaux. Les ONG et, plus largement, les organisations de la société civile dans leurs régions respectives.

**Contact:** Jorijn Neyrinck [jorijn.neyrinck@gmail.com](mailto:jorijn.neyrinck@gmail.com) et Marit Stranden [marit@fmd.no](mailto:marit@fmd.no)